



Programme 2025/2026

A partir du 15/09/2025 jusqu'au 26/06/2026






Cours réguliers de Tai Ji Quan et de Qi Gong

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h-11h Tai Ji Quan Centre de Tai Ji de Boisseuil	10h-11h30 Qi Gong Salle polyvalente de Boisseuil	10h-11h Tai Ji Quan Centre de Tai Ji de Boisseuil	10h-11h Qi Gong Centre de Tai Ji de Boisseuil	10h-11h30 Qi Gong Salle polyvalente de Boisseuil
	14h-15h Qi Gong Centre de Tai Ji de Boisseuil			
18h-19h Tai Ji Quan Centre de Tai Ji de Boisseuil	18h-19h Qi Gong Centre de Tai Ji de Boisseuil	18h-19h30 Tai Ji Quan Dojo du S.U.A.P.S. Limoges	18h-19h Tai Ji Quan Centre de Tai Ji de Boisseuil	18h-19h30 Tai Ji Quan Salle de danse du gymnase de Boisseuil
	19h30-20h30 Qi Gong-Tai Ji Quan Centre de Tai Ji de Boisseuil			19h30-21h Tai Ji Quan Salle de danse du gymnase de Boisseuil





Centre de Tai Ji de Boisseuil : 5 route de Limoges 87220 Boisseuil
 Salle polyvalente de Boisseuil : 11 rue Antoine Blondin 87220 Boisseuil
 Salle de danse, Gymnase de Boisseuil : Route du Vigen 87220 Boisseuil
 Dojo du S.U.A.P.S : Campus La Borie-185, avenue Albert Thomas 87100 Limoges

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS :

- ✓ Grande soirée des 10 ans du Centre de Tai Ji de Boisseuil : *mercredi 15 octobre 2025*
 Espace du Crouzy, Boisseuil
- ✓ Stage national de Tai Ji Quan
 dirigé par Maître ZHANG Dongwu (8e Duan de Wushu, Chine) : *du 17 au 19 octobre 2025*
 Espace 1000 Sources, Bugeat
- ✓ Le Souffle du Trait
Exposition des calligraphies arabes, latines et chinoises : du 22 septembre au 17 octobre 2025
 Centre Culturel Jean Gagnant

FERMETURES ANNUELLES :

(Aucun cours régulier - seuls les événements exceptionnels sont maintenus)

-  **Toussaint** : Lundi 13 octobre - Dimanche 26 octobre 2025
-  **Noël** : Lundi 22 décembre 2025 - Dimanche 4 janvier 2026
-  **Hiver** : Lundi 9 février - Dimanche 22 février 2026
-  **Pâques** : Lundi 6 avril - Dimanche 19 avril 2026

Tarifs :

- **Cotisation annuelle** : 25€ à l'ITJHV Institut de Tai Ji de la Haute-Vienne.
- **Abonnement annuel** : (du 15 septembre 2025 au 26 juin 2026) :

Un cours par semaine : 300 €
Deux cours par semaine : 480 €
Trois cours par semaine : 580 €

(Libre choix pour un cours de Tai Ji ou de Qi Gong, ou les deux, ou deux cours de Tai Ji et un cours de Qi Gong ou l'inverse. Les tarifs ne diffèrent que par le nombre de cours que vous choisissez.)

- 20 % de réduction pour la deuxième personne de la même famille, les étudiants et les moins de 16 ans.
- Possibilité de paiement en 3, 5 ou 10 fois. Les chèques seront à remettre en totalité lors de l'inscription.

- **À la carte** : carte de 10 cours (valable 5 mois) : **135€**
 - Libre choix pour le cours de Qi Gong ou de Tai Ji Quan.
 - Réservation obligatoire au plus tard la veille du cours choisi (par sms au 06 35 28 31 75).

! Cours d'essai gratuit !

Clauses du règlement :

- 1) Les règlements de la cotisation et de l'abonnement se font lors de l'inscription.
- 2) Le règlement annuel est considéré comme définitif, par conséquent aucun remboursement ne sera effectué en cas de force majeure, ou pour simple arrêt. Seules les raisons pour problèmes de santé justifiées par un certificat médical, ou mutation professionnelle justifiée par une attestation, pourront prétendre à un remboursement des cours non pris assorti d'une minoration de 20 %.
- 3) Aucun cours non pris pour les formules libres ou à la carte ne sera déduit du montant des règlements.
- 4) En cas de suspension de l'activité ou de fermeture, des cours supplémentaires ou des cours en ligne seront proposés. La cotisation et les frais des cours ne sont pas remboursés lorsqu'une solution est proposée.

Modalités d'inscription :

Étape 1 : Pré-inscription

Vous pouvez vous préinscrire par sms au 06 35 28 31 75 ou par email à l'adresse itjvh@yahoo.fr en indiquant votre choix de cours.

Étape 2 : Vous recevez la confirmation par sms ou email.

Étape 3 : Pour l'inscription définitive et le paiement, vous devrez fournir :

- La fiche d'inscription complétée et signée ;
- Le paiement de la cotisation annuelle et des frais de cours en chèque(s) à l'ordre de **P.I.T.J.H.V.** (Possibilité de paiement en 3, 5, ou 10 fois. Les chèques seront à remettre en totalité lors de l'inscription)
- Pour une première inscription, une attestation médicale et une photo d'identité sont demandés pour la carte d'adhérent.

Vous pouvez apporter ces documents lors du premier cours ou les envoyer par la poste à l'adresse suivante : **5 route de limoges 87220 Boisseuil**